

## **Compte rendu de la séance du vendredi 20 juin 2014**

Président : GIBERT Alain  
Secrétaire : BELLELLE Nelly

Présents :  
Monsieur Alain GIBERT, Madame Nelly BELLELLE, Monsieur Hervé CAMPO, Monsieur André DELIE, Monsieur Gaston VAN DYCK, Monsieur Alain RIEU, Madame Alice VARIN, Monsieur Merryl ZELIAM, Monsieur Jean-Claude TRICART,

Procuration :  
Madame Aurélie ROUDIL pour Madame Nelly BELLELLE

Absente :  
Madame Mireille LE VAN

### **Ordre du jour**

1. Elections d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants au scrutin sénatorial.
2. Vote de crédits supplémentaires.
3. Travaux Maison Leynaud.

#### **Divers :**

Référent ambroisie  
Extension réseau d'eau "La Sauvette"  
Point sur le dossier "salle multigénérationnelle"  
Point sur le dossier "réseau épuration"

### **Délibérations du conseil**

#### **Election des délégués au scrutin sénatorial (2014-068)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code Electoral, notamment les articles L.283 et suivants ;  
Vu l'ordonnance n° 58-1098 du 15 Novembre 1958 relative à l'élection des sénateurs ;  
Vu le décret n° 2014-532 du 26 Mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;  
Vu la circulaire ministérielle du 02 Juin 2014 relative à la désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;  
Vu l'arrêté préfectoral n° 2014-157-0003 de Monsieur le Préfet de l'Ardèche en date du 06 Juin 2014 ;

Considérant que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, un délégué titulaire puis trois délégués suppléants parmi les membres du Conseil Municipal ;

Considérant que le quorum est atteint ;

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Madame Nelly BELLELLE.

Le bureau électoral était présidé par Monsieur Alain GIBERT, Maire. Il comprenait Messieurs Hervé CAMPO, Gaston VAN DYCK, Merryl ZELIAM et Madame Alice VARIN.

A l'issue des élections, Monsieur Alain GIBERT a été élu comme délégué titulaire, et comme délégués suppléants, au nombre de trois :

Monsieur Alain RIEU  
Madame Nelly BELLELLE  
Monsieur Merryl ZELIAM

**Résultat du vote : Adoptée**

**Votants : 10**

**Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Refus : 0**

**Vote de crédits supplémentaires - Budget M14 (2014-069)**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget M14 de l'exercice 2014 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver la décision modificative suivante :

<b>Investissement</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
2188-37 Autres immobilisations corporelles	0.00	2 500.00
231-62 Immobilisations corporelles en cours	0.00	23 250.00
1641-37 Emprunts en euros	2 500.00	0.00
1641-62 Emprunts en euros	23 250.00	0.00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>25 750.00</b>	<b>25 750.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 750.00</b>	<b>25 750.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

**Résultat du vote : Adoptée**

**Votants : 10**

**Pour : 8**

**Contre : 0**

**Abstention : 2**

**Refus : 0**

Travaux maison Leynaud (2014-070)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les travaux programmés pour la maison Leynaud.

Après réfection de la toiture, isolation du plafond et du toit, pose d'un capteur solaire thermique et divers petits travaux pour chacun des deux logements, la dépense énergétique par mètre carré et par an devrait être de 55 Kwh/m<sup>2</sup> de surface habitable.

La Commune de Rocles mettra tout en oeuvre pour atteindre cet objectif.

***Résultat du vote : Adoptée***

***Votants : 10***

***Pour : 10***

***Contre : 0***

***Abstention : 0***

***Refus : 0***